

# PUBLICATION HEBDOMADAIRE DES NOTES DBU

Le 21 janvier 2026  
DBU090/2025–2026

## Mises en candidature aux comités et aux conseils permanents provinciaux

Destinataires : Présidences et tous les membres

Expéditrice : Martha Hradowy, présidente

### À titre d'information

Vous pouvez maintenant poser votre candidature aux comités et conseils permanents provinciaux pour 2026-2027, en visitant le site Web d'OSSTF/FEESO.

Le formulaire de mise en candidature à un comité ou conseil permanent est utilisé pour poser une candidature, tant aux **postes de mandat qu'aux cooptations**. Pour remplir un formulaire de mise en candidature, veuillez cliquer [Formulaire de mise en candidature](#).

Vous pouvez également suivre le parcours de navigation pour accéder au formulaire de mise en candidature : **Page d'accueil d'OSSTF/FEESO → À propos de nous → Notre structure → Conseil provincial → Formulaire de mise en candidature aux comités et conseils permanents provinciaux d'OSSTF/FEESO → Ouvrir une session au moyen de votre Numéro d'identification de membre.**

Voici une liste des comités et conseils permanents ayant des postes vacants :

- Comité 2SLGBTQIA+
- Comité de lutte contre le racisme anti-Noirs et le racisme
- Conseil d'entraide (un nouveau district sera nommé)
- Comité des services en langue française
- Comité des communications/action politique
- Comité des services éducatifs
- Comité des finances
- Comité de la santé et de la sécurité/Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail
- Comité des droits de la personne
- Conseil parlementaire et constitutionnel
- Comité des services de protection
- Comité du statut de la femme

Les membres ne peuvent siéger qu'à un comité permanent ou conseil à la fois, ce qui s'applique à tous les comités permanents et tous les conseils délibérants permanents auxquels les Membres sont nommés.

# PUBLICATION HEBDOMADAIRE DES NOTES DBU

La date limite pour les mises en candidature à temps est le **1<sup>er</sup> mars 2026** pour les mandats vacants. Les formulaires de mise en candidature reçus après cette date ne seront pris en considération que s'il n'y a pas suffisamment de demandes à temps pour un comité/conseil précis. Veuillez prendre note que la date limite pour les demandes de cooptation est **le 1<sup>er</sup> mai 2026**.

Il y a un document de Renseignements à l'intention des candidates et candidats aux comités et conseils provinciaux permanents qui peuvent vous être utiles lorsque vous remplissez votre formulaire de mise en candidature.

Ce document contient des renseignements généraux au sujet du processus de mise en candidature pour les candidates et candidats, le Processus de mise en candidature, Sources du Guide du Conseil provincial et l'Énoncé des besoins, qui contient des renseignements utiles au sujet du mandat et des réunions, ainsi que d'autres renseignements, pour chaque comité et conseil. Pour accéder à ce document, veuillez ouvrir une session dans le **portail maFEESO** : <https://www.osstf.on.ca/services/member-login/members-login/MyOsstf.aspx>.

Vous pouvez également suivre le parcours de navigation pour accéder aux documents : **Page d'accueil du site Web d'OSSTF/FEESO → Ouvrir une session → Ouvrir une session réservée aux membres → Ouvrir une session au moyen de votre numéro d'identification de membre → maFEESO → Leadership → Comités et Conseils → Conseils → Conseil provincial.**

## Rappels :

- Après l'achèvement d'un maximum d'un mandat et une cooptation ou trois cooptations au sein d'un comité ou d'un conseil lorsque nommé par le Conseil provincial ou un comité ou conseil, les Membres ne seront plus admissibles à siéger à aucun comité ou conseil pendant une année financière d'OSSTF/FEESO.
- Une cooptation est une nomination de courte durée, pour une période allant jusqu'à un an, au sein d'un comité ou conseil ou une nomination pour pourvoir un poste vacant à mi-mandat de moins d'un an d'un comité ou conseil.
- Bien qu'il n'y ait peut-être pas de poste pour un mandat, chaque comité ou conseil a toujours la capacité de nommer des cooptations au besoin ou sur détermination du comité ou du conseil.
- La **date limite pour les candidatures à temps** afin d'être pris en considération pour les postes vacants en 2026-2027 est le **1<sup>er</sup> mars 2026**.
- La **date limite** pour les demandes de cooptation est **le 1<sup>er</sup> mai 2026**.

La Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (OSSTF/FEESO) se consacre à l'équité, à la lutte contre le racisme et à l'anti-oppression tout en protégeant et en améliorant l'éducation publique. OSSTF/FEESO apprécie la participation des membres ayant différentes expériences vécues.

# PUBLICATION HEBDOMADAIRE DES NOTES DBU

Nous cherchons activement et accueillons les mises en candidature des membres des Premières Nations, Métis et Inuit et (ou) des membres à la recherche d'équité. L'auto-identification est volontaire. Si vous choisissez de vous auto-identifier, veuillez remplir le Formulaire d'auto-identification volontaire inclus au formulaire de mise en candidature.

Si vous éprouvez toute difficulté à remplir le formulaire, faites parvenir un courriel à [web.help@osstf.ca](mailto:web.help@osstf.ca).

Si vous avez besoin de plus de renseignements au sujet de cette note DBU, veuillez communiquer avec Peter Bates ([Peter.Bates@osstf.ca](mailto:Peter.Bates@osstf.ca)).

Dj/tg/ jg cope 343